

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-794321

158



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1859

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ANBI

Red

Date de naissance :

01.01.1949

Adresse :

Rue 6 n° 62 lot ATTADAFOUNE - ALMA
LASA

Tél. :

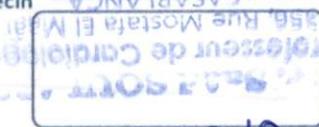
05.63.66.8410

Total des frais engagés : 1.247 Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

19/09/2023
ANBI, Mohamad

Nom et prénom du malade :

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

HTA - Hypertension

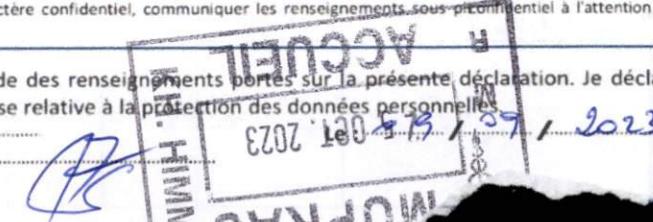
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Lasa

Signature de l'adhérent(e) :



VOLET ADHÉRENT

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE RESIDENCE ANNAYM  Sihem Bousnaci Directrice Pharmacie 4, Résidence Annaym Oujda Tél: 022.89.43.09 - Casablanca 052.793.2023	19 04 2023	PHARMACIE RESIDENCE ANNAYM  Sihem Bousnaci Directrice Pharmacie 4, Résidence Annaym Oujda Tél: 022.89.43.09 - Casablanca 052.793.2023

ANALYSES - RADIOPHARIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES								
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.								
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.								
SOINS DENTAIRES 	Dents Traitées Nature des Soins Coefficient	INP : <input type="text"/>						
		CŒFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>						
		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>						
		DÉBUT D'EXÉCUTION <input type="text"/>						
		FIN D'EXÉCUTION <input type="text"/>						
		O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES 	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553 G B	CŒFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>				
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>				
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>				
				DATE DE L'EXÉCUTION <input type="text"/>				
				[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION				

Docteur Saâd SOULAMI
Professeur de Cardiologie



Spécialiste des maladies du Cœur et des vaisseaux

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris

Echo Doppler Couleur - Holter

Patient: Antoine Dolies

الدكتور سعد السلمي
أستاذ سابق بكلية الطب بالدار البيضاء

اختصاصي في أمراض القلب والأوعية الدموية

خريج كلية الطب بباريس

فحص القلب بالصدى والدوبلير بالألوان

Casablanca, le 19 SEP. 2023

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain sebâa Casablanca
APROVASC 150mg/5mg B28
Cp Pel
PPV : 155,80 DH

6 118001 082025

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain sebâa Casablanca
APROVASC 150mg/5mg B28
Cp Pel
PPV : 155,80 DH

6 118001 181636

Laboratoires MAPHAR
Boulevard ALKIMIA N°6
Quartier Industriel,
Sidi Bernoussi - Casablanca
Maroc
PPV : 116,80 DH

6 118001 181636

LOT	230748
EXP	02/2027
PPV	31.30
PPV	31.30

6 118001 181636

PPV 70 DH 00

PER 08/24

GT 12801

PPV 70 DH 00

PER 08/24

GT 12801

356، ونقة مصطفى المعاني (قرب زنقة أڭادير) - الدار البيضاء

356, Rue Mostafa El Maâni (coté Rue d'Agadir) - 1^{er} étage - Casablanca - E-mail : cabinetsoulami@gmail.com

Tél.: 05 22 22 18 84 / 06 62 88 90 91 - Tél./Fax: 05 22 26 13 36 - Urgence : 06 65 14 69 96

CNSS : 2700608 - IF : 41802254 - ICE : 001755076000067 - IPN : 091130922

49,60x2

D - cure file 

PPV: 49,60 DH
LOT: 23B09
EXP: 02/2026

PPV: 49,60 DH
LOT: 23C29
EXP: 03/2026

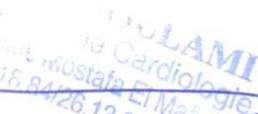
2 Rosterdy

3 says

1 aq à Boire (15g)

Ref: 05 22 89 43 69 - Casablanca
A Résidence d'entretien et de qualité
Site: ~~www.résidence-entretien.com~~
PHARMACIE RÉSIDENCE ANNAM

PHARMACIE RÉSIDENCE ANNAM
Sidi Abdellah, 10, 1000
Dakar, Sénégal
4, Rue Abdellah Annam OuHab
Tél.: 022.89.13.09 - Casablanca

Dr. S. A. S.
Prof. Dr. S. A. S.
3-0, Rue Mostafa El Massi
Tél: 22.16.81.26.13.36 - CASA


Last: ANBI
First: MOHAMED
ID:
DOB:
Age: 0yr
Sex: *Male*

19-Sep-2023 07:37:10

Vent rate: 67 BPM
PR int: 158 ms
QRS dur: 116 ms
QT/QTc: 387 / 402 ms
P-R-T axes: 48 48 58

RYTHME SINUSAL
RETARD NON SPECIFIQUE DE CONDUCTION INTRAVENTRICULAIRE
ECG SUBNORMAL

Revu par _____

